

# HORIZON PRO COLLECTIF

La VAE en parcours collectif



**La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) Collective** est une démarche de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) qui permet de certifier simultanément un groupe de salariés. C'est un véritable outil de reconnaissance, elle transforme les compétences terrain en diplômes d'État (du CAP au Master), **renforçant ainsi l'employabilité et la marque employeur.**

## LES OBJECTIFS DU PARCOURS

- Valoriser** l'expertise métier de vos équipes par l'obtention de certifications officielles.
- Fidéliser** vos talents en offrant un parcours de reconnaissance sociale et professionnelle.
- Sécuriser** les parcours et répondre à vos obligations légales de maintien de l'employabilité.
- Optimiser** votre plan de développement des compétences grâce à un dispositif court et certifiant.
- Fédérer** vos collaborateurs autour d'un projet commun (dynamique de promotion).

## NOS DOMAINES D'EXPERTISE

Nous accompagnons vos salariés sur les différents référentiels\* pour des certifications allant du niveau 3 à 5 :

- Commerce**
- Transport, Logistique**
- Manutention**
- Encadrement management**

\*La liste des domaines cités n'est pas exhaustive.



**FRANCE  
compétences**



## LE PARCOURS EN 8 ETAPES

1. **Anticipation des besoins** : Évaluer la pertinence du projet et choisir les certifications cibles en lien avec la stratégie de l'entreprise.
2. **Ingénierie financière** : Évaluer le budget et identifier les sources de financement optimales.
3. **Communication et sensibilisation** : Informer les salariés, les managers et les partenaires sociaux pour donner du sens au projet.
4. **Implication managériale** : Former les managers de proximité pour qu'ils soutiennent les candidats.
5. **Sélection des candidats** : Réaliser des entretiens de diagnostic pour valider la motivation et la faisabilité du parcours pour chaque salarié.
6. **Lancement officiel** : Réunir toutes les parties prenantes (organisme accompagnateur, managers, participants) pour débuter le parcours.
7. **Accompagnement et suivi** : Soutenir les salariés via des points d'étape réguliers pour maintenir leur motivation.
8. **Finalisation et clôture** : Organiser un retour d'expérience et marquer l'événement.

### Durée et rythme :

Le parcours complet dure en moyenne 12 mois, de la phase d'accompagnement initiale jusqu'à l'obtention du diplôme par le salarié.



## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Ateliers collectifs (Masterclasses) pour favoriser l'entraide.
- Entretiens individuels d'explicitation.
- Modalités d'évaluation : Rédaction d'un dossier de preuve et entretien devant un jury souverain.
- Lieu d'exercice : En vos locaux (intra-entreprise), en distanciel (Teams/Zoom) ou format mixte.

### Public et prérequis :

Tout salarié justifiant des compétences en lien avec le diplôme visé. Aucun minimum d'ancienneté requis.

Document : PROVAECO	Cinetik-Rh	Fait par : MM
Version : 01	Date de version : fevrier26	Date de MAJ : février26

## **Modalités d'évaluation :**

Rédaction d'un dossier de preuve et d'un entretien devant un jury souverain.

## **Lieu d'exercice :**

Dans vos locaux (intra-entreprise), en distanciel (Teams/Zoom) ou format mixte.

**Le lancement d'un projet collectif nécessite une phase de préparation structurée pour garantir l'adhésion de vos équipes et l'optimisation de vos financements.**

1. **Demande de contact**: Vous effectuez une demande via notre formulaire site ou par téléphone.
2. **Audit de besoin** : Nous organisons un premier échange pour identifier vos enjeux (GEPP, marque employeur, conformité) et le périmètre des métiers concernés.
3. **Diagnostic d'opportunité & Ingénierie** : Nous étudions la faisabilité du projet, identifions les certifications cibles et réalisons le montage financier (OPCO, CPF, etc.).
4. **Proposition commerciale** : Envoi d'un devis détaillé et d'un rétroplanning complet de l'action collective.
5. **Contractualisation** : Validation du devis et signature de la convention de formation (ou contrat de prestation).
6. **Réunion de lancement** : Organisation d'une session d'information auprès des collaborateurs ciblés pour valider leur engagement volontaire.
7. **Démarrage de l'action** : Envoi des documents de début d'action (convocations, accès plateforme) au moins 15 jours avant le début du premier atelier collectif

*Délai d'accès moyen : Comptez environ 1 à 2 mois entre votre demande initiale et le lancement effectif de la première promotion, selon la complexité du montage financier et le temps de mobilisation de vos équipes.*



### **Nos parcours sont accessibles à tous.**

Les situations de handicap peuvent être signalées lors du diagnostic initial. Notre référent handicap étudiera les aménagements nécessaires (pédagogiques ou techniques) pour garantir le succès de chaque candidat.

Document : PROVAECO	Cinetik-Rh	Fait par : MM
Version : 01	Date de version : fevrier26	Date de MAJ : février26

# INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Vous souhaitez étudier les modalités de financement de votre projet ?  
Pour toutes les questions, n'hésitez pas à nous contacter !



## Cinetik-Rh

Société par actions simplifiée unipersonnelle  
Au capital de 5 000 €  
Siret : 939344644  
63000 CLERMONT-FERRAND

939 344 644 R.C.S. de CLERMONT-FERRAND

[mail@cinetik-rh.fr](mailto:mail@cinetik-rh.fr) - 0769029737

<https://www.cinetik-rh.fr>



APE : 8559A Formation continue d'adultes

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84630621163 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas d'agrément de l'Etat.

IBAN : FR76 1679 8000 0100 0171 9469 651

BIC : TRZOFR21XXX

**RC Pro** : AIG EUROPE SA, Succursale pour la France, TOUR CBX – 1 Passerelle des Reflets, 92400 COURBEVOIE #RA0002309

**Qualiopi** : 653911-1

*Condition générale de vente disponible sur le site [cinetik-rh.fr](http://cinetik-rh.fr)*

Document : PROVAECO	Cinetik-Rh	Fait par : MM
Version : 01	Date de version : fevrier26	Date de MAJ : février26